



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## associations syndicales de propriétaires

Question écrite n° 58926

### Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fonctionnement des associations syndicales de propriétaires. Ces associations sont régies par les lois des 21 juin 1865 et 22 décembre 1988 et par le décret portant règlement d'administration publique du 18 décembre 1927. Une enquête diligentée il y a quelques années par le ministère de l'intérieur a permis de recenser le nombre d'associations et de faire ressortir les carences des lois actuellement en vigueur. Il semblerait qu'une modernisation des textes de base ait été préparée par les services ministériels. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage d'inscrire à l'ordre du jour du Parlement une telle réforme qui est attendue par de nombreuses associations syndicales de propriétaires.

### Texte de la réponse

Conscient des difficultés de fonctionnement des associations syndicales de propriétaires soumises à des dispositions très anciennes (loi du 21 juin 1865 et décret du 18 décembre 1927), le Gouvernement envisage leur réforme de manière à rendre le cadre juridique dans lequel elles agissent plus simple, leur régime financier plus certain et à adapter leur mode de fonctionnement à l'évolution du paysage institutionnel français et du rôle de l'Etat depuis plus d'un siècle. Cette réforme a fait l'objet d'ores et déjà de réunions interministérielles et de la rédaction d'un avant-projet de loi. Un certain nombre de questions demeurent encore à ce jour en suspens, comme par exemple la détermination des dispositions qui, dans le décret du 18 décembre 1927, auraient aujourd'hui une valeur législative. Par ailleurs, compte tenu du nombre de textes actuellement en cours de discussion et des priorités fixées par le Gouvernement, il apparaît difficile à ce jour d'envisager l'inscription de l'examen d'un projet de loi sur ce sujet d'ici la fin de la présente législature.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lasbordes](#)

**Circonscription :** Essonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58926

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 15 octobre 2001

**Question publiée le :** 12 mars 2001, page 1485

**Réponse publiée le :** 22 octobre 2001, page 6090